



Verneuil sur Avre, jeudi 6 Mai 2020

Chers parents,

J'espère que vous allez tous bien, malgré la longue période de confinement qui, espérons-le, prendra bientôt fin. Nous vivons une époque sans précédent, face à un défi que nous n'avons jamais vu auparavant et, nous l'espérons, que nous ne reverrons jamais. La semaine dernière, l'équipe de direction de l'Ecole des Roches s'est réunie pour discuter de la réouverture éventuelle de l'école en mai ou en juin. Beaucoup d'entre vous suivront la semaine prochaine les mises à jour du gouvernement français concernant la rentrée scolaire facultative échelonnée, à commencer par le CP et le CM2. Après une analyse approfondie de la situation, nous sommes malheureusement arrivés à la conclusion que, pour assurer la sécurité de vos enfants et du personnel de l'école, il est préférable que l'école ne rouvre pas avant la fin du mois de juin.

Bien qu'il puisse être possible d'ouvrir certaines écoles de jour avec les populations étudiantes locales en France, en limitant le nombre d'élèves présents et en alternant leur présence quotidienne, nous ne pensons pas que cela soit réalisable à l'Ecole des Roches, avec 90% de nos élèves en internat et plus de 50% d'entre eux venant de l'étranger. La majorité de nos étudiants ne pourraient pas revenir en raison des restrictions de voyage en cours, ce qui rendrait encore plus difficile le maintien de l'enseignement en face à face et en ligne, et beaucoup d'entre eux devraient être mis en quarantaine pendant deux semaines à leur arrivée. Il ne serait pas possible de permettre aux étudiants de revenir des départements "rouges", qui comprennent actuellement Paris, et si une infection devait se produire après une réouverture, nous serions confrontés à la fermeture et à la mise en quarantaine de toute la communauté scolaire.

Outre ces considérations, l'équipe de Direction a pris en considération les directives sanitaires (masques, désinfectant pour les mains, directives de désinfection, etc.) et les règles de distanciation sociale établies par le Conseil Scientifique Français en ce qui concerne la réouverture des écoles. Sur la base de ces considérations, il a été décidé que les risques réels et les difficultés logistiques liées au retour des quelques élèves qui pourraient être en mesure de revenir seraient trop élevés. Les élèves de Première pourraient être invités à revenir en juin, en fonction de la décision du ministère de l'Education Nationale concernant les examens oraux de français, mais il est très probable que ceux-ci auront lieu au cours du premier trimestre de la prochaine année scolaire, en 2020-2021.

L'enseignement des cours en ligne de vos enfants se poursuivra jusqu'au 3 juillet, comme je l'ai mentionné dans mon précédent courriel. Nous sommes incroyablement reconnaissants des efforts que tout notre personnel déploie pour assurer la continuité de l'enseignement de vos enfants, malgré le fait que nos étudiants sont maintenant répartis dans le monde entier sur de nombreux fuseaux horaires.





Nous vous sommes également extrêmement reconnaissants, en tant que parents de l'École des Roches, d'avoir fait preuve d'indulgence pendant que nous travaillions sur ce qui est possible en termes de réduction des frais, sur ce que nous pouvons faire pour alléger la charge qui pèse sur vous et sur le fait que, bien que nous fassions encore tout notre possible pour enseigner à vos enfants, ils ne sont pas réellement à l'école, ils sont à la maison, avec vous. Dans le même temps, nous devons trouver un équilibre entre le soutien que nous vous apportons en tant que parents et nos responsabilités en tant qu'employeur, et faire tout notre possible pour maintenir les emplois de notre personnel dévoué. Nous devons également veiller à ce que les inévitables coûts fixes de fonctionnement des installations physiques de l'école, même si les élèves ne sont pas sur le campus, soient couverts. Nous avons travaillé avec notre société mère, GEMS Education, à l'analyse de ces coûts et à la mise en place de la structure financière pour assurer la pérennité de l'école, tout en répondant à vos besoins en tant que communauté de parents. Je vous enverrai la semaine prochaine une lettre à ce sujet, détaillant notre réponse et les mesures que nous mettons en place.

Certains de nos élèves sont préoccupés par le fait qu'ils ont encore des effets personnels dans les internats. Si les restrictions de voyage le permettent, nous établirons un calendrier pour que les étudiants puissent récupérer leurs effets personnels au cours de la dernière semaine de juin. Pour les étudiants qui ne peuvent pas voyager à ce moment, nous mettrons les effets personnels en dépôt jusqu'en septembre.

Certains parents ont demandé des informations sur les stages de révisions que l'école organise habituellement l'été. Nous étudions la possibilité d'organiser deux sessions de deux semaines au mois de juillet, avec une combinaison de révisions académiques et de préparation à la prochaine rentrée, ainsi que diverses activités sportives sur le campus. Nous vous communiquerons plus en détail ces informations dès que nous aurons plus de précisions sur les éventuelles restrictions sanitaires qui pourraient encore être en vigueur en juillet et août.

Nous vous remercions une fois de plus pour votre soutien et votre compréhension en ces temps difficiles.

Avec nos meilleures salutations,

**David Johnson,**  
Directeur général délégué

